



**DATE DE CONVOCATION
10 DÉCEMBRE 2025**

**DATE D'AFFICHAGE
10 DÉCEMBRE 2025**

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 21
PRESENTS : 14
VOTANTS : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq

Le Quinze Décembre à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

M. de CHABANNES. M. BOUCHET. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN.
Mme SAVEY. M. FERBOS. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE. M. BODIN. Mme JEUNE. Mme MINARD de CHABANNES.
M. HUSSON. M. BOUTONNAT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Mme QUATRESSOUS, pouvoir à Mme CHERVIN,
- Mme AUBIN, pouvoir à Mme MINARD de CHABANNES
- M. TALABARD, pouvoir à M. BRUNIAU,
- Mme PÉRICHON.

Absents :

- Mme MOUILLÈRE,
- Mme VAZ,
- M. MARTIN.

Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.

OBJET :
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET COMMUNE DE LAPALISSE.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les propositions d'inscriptions budgétaires pour l'année 2026 présentées par Monsieur le Maire pour le budget Commune de Lapalisse,

Sur avis favorable de la Commission des Finances réunie le Mardi 02 Décembre 2025,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, de la façon suivante :

- | | |
|----------------------------------|-------------|
| - en section de fonctionnement : | 2 520 000 € |
| - en section d'investissement : | 2 077 000 € |

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 31 DEC. 2025

Publié ou Notifié

le : 16 DEC. 2025

Accusé de réception de la télétransmission
le :

